



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

## [Annexe 1 : Rapport d'activité d'un comité]

# Préparation du Congrès 2017 du Mouvement de la Paix

**Nom du Comité : comité de ANGERS**

**Commune :** Département : 49 Maine et Loire

**Région administrative : BRETAGNE**

**Référent pour ce rapport (Nom prénom, tel et mail) :Annick Martin**

**[mouvementdelapaixangers@sfr.fr](mailto:mouvementdelapaixangers@sfr.fr) 06 70 76 20 84**

**Nos principales actions :**

- ✓ Animation du collectif 21 septembre
- ✓ Animation marche pour la Paix
- ✓ 8 mai 1945 : ne pas oublier le massacre de SETIF avec la libre pensée et LDH
- ✓ réhabilitation des fusillés pour l'exemple 11 novembre
- ✓ la malle de la Colombe (malle pédagogique sur la Paix destiné aux écoles, centre de loisirs, médiathèque).
- ✓ anniversaire Hiroshima et Nagasaki : pique-nique annuel et signature pétition
- ✓ signature des maires du MAINE ET LOIRE à l'appel du maire d'Hiroshima
- ✓ pétition : signatures pour l'interdiction de l'arme nucléaire, sortir del'Otan, contre le budget de la défense et la modernisation des armes nucléaires
- ✓ soirée ciné-débat (les jours heureux)pièces de théâtre avec la Troupe DesARTiculée (Matin brun et j'attends)
- ✓ participation au collectif : contre état d'urgence, le cercle du silence,
- ✓ participation aux actions A.F.P.S., A.N.C.A.C, le cercle 49
- ✓ AG et galette républicaine
- ✓ Conférence débat avec repas annuel
- ✓ Participation au forum des associations l'AGORA du département

**Ce qui avance le plus ou marche le mieux :**

- ✓ Animation du collectif 21 septembre et toutes les initiatives en collectif
- ✓ La signature de pétitions sur le marché
- ✓ Les activités traditionnelles à date fixe
- ✓ La diffusion des communiqués nationaux par internet = bonne réactivité

## **Les difficultés rencontrées/les obstacles :**

- ✓ Le renouvellement des acteurs vieillissants et non remplacés
- ✓ Un bureau de 4 personnes trop de charges sur 1 personne
- ✓ L'absence de la jeunesse
- ✓ Les subventions refusées
- ✓ La mise en œuvre de la malle faute d'animateur dédié